

Reconstruction de "l'Uniprix" : Genève : bravo au propriétaire!

Autor(en): **Baertschi, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **74 (1979)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève: Bravo au propriétaire!

Reconstitution de «l'Uniprix»

Si la valeur des bâtiments de certaines périodes de l'histoire de l'architecture est reconnue, les valeurs d'un passé récent peuvent parfois poser d'épineux problèmes. Tel est le cas du bâtiment de l'Uniprix à Genève.

Construit en 1912 par l'architecte genevois *Alfred Olivet*, ce bâtiment est d'inspiration «Jugendstil». C'est un exemple unique sur le plan genevois, et même en Suisse romande, de grand magasin conservé de cette époque. A l'origine, on trouvait à l'intérieur une galerie dans le style des grands magasins parisiens de l'époque. Une verrière-coupole éclairait l'espace interne alors que sur rue une façade vitrée donnait une source de lumière bienvenue. Le premier commerce qui s'installa en 1912 s'appelait «Old England».

Vicissitudes

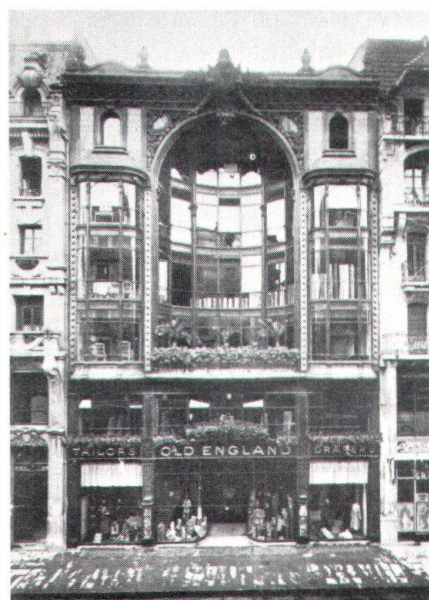
En façade, deux «bow-windows» encadrent une niche centrale recouverte d'une mosaïque. Les détails constructifs contribuent pour une large part à donner son originalité à cette architecture. Sa transparence provient de la finesse de l'armature métallique, alors que les éléments décoratifs s'insèrent dans l'expression structurale de l'ensemble. Les colonnes en fonte supportent des fers plats vissés et une partie de la décoration est en tôle de cuivre travaillé et étamé. En 1930, lors de transformations, on gagna de la surface commerciale en supprimant les galeries intérieures. La façade fut passablement altérée au rez-de-chaussée; les verres furent dépolis. On édifia une paroi en retrait, et l'espace intermédiaire servit de dépôt. La formule des magasins «à prix unique» qui s'établirent dans ces locaux s'inspirait déjà des schémas commerciaux actuels (façade aveugle et éclairage artificiel à l'intérieur).

Projets de démolition

Des plans de reconstruction du bâtiment furent déposés en 1961 et en 1974 une première autorisation préalable fut accordée pour un projet. En mai 1977, lorsque les plans définitifs furent établis, un mouvement d'opinion se forma dans la population genevoise contre cette démolition. La *Société d'art public* demanda le classement de l'édifice. Le Département des travaux publics reprit alors l'examen de tout le dossier. Deux solutions possibles se présentaient:

1. maintien de la façade actuelle contre le bâtiment futur;
2. reconstitution de la façade selon

A gauche: La façade de l'immeuble rue de la Croix-d'Or 4 en 1912 (aujourd'hui bâtiment de l'Uniprix). A droite: Relevé de la façade actuelle; le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage ont subi des altérations. Le projet de reconstitution qui va être réalisé restituera l'état d'origine (entrée comme en 1912).



les normes actuelles de sécurité; récupération d'éléments d'origine re-placés dans le nouveau projet.

Fallait-il faire de cette façade un objet monumental, un témoignage suspendu à une paroi aveugle? Fallait-il au contraire chercher à intégrer cette façade au programme commercial futur?

Après réflexion, les grands magasins Uniprix acceptèrent de se lancer dans un projet de reconstitution, ceci malgré le coût élevé de l'opération. Les architectes, messieurs *Burkhardt* et *Bolliger*, projetèrent une façade compatible avec ces nouvelles exigences. La transparence et la finesse de tous les éléments verticaux existants furent strictement conservés. Seule une légère modification des hauteurs d'étages, peu sensible en façade, aura lieu. Divers éléments récupérés seront replacés.

Faisant suite aux précédents projets de démolition, cette proposition rencontra l'assentiment de tous les milieux intéressés. On peut en tout cas se féliciter de la proposition du propriétaire de rendre à ce bâtiment son affectation d'origine. Après son démontage et sa remise en place, cette façade toute de métal et de verre retrouvera sa transparence originale, et, assurément, son caractère du début du siècle.

Pierre Baertschi

